



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports d'Île-de-France**

Synthèse des observations du public

Projet d'arrêté inter-préfectoral
portant autorisation des régulateurs faune de SNCF Réseau, ligne Sud-Est Européenne

Une consultation du public a été menée par voie électronique sur le site Internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France du 24 septembre 2024 au 3 octobre 2024 inclus sur le projet d'arrêté susmentionné qui concerne les départements du Val-de-Marne, de l'Essonne, de la Seine-et-Marne, de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire, de l'Ain, du Rhône, de l'Isère, de la Drôme, du Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône.

Le public pouvait déposer ses commentaires et avis grâce au lien suivant: <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-interprefectoral-portant-a13058.html>

Nombre et nature des observations reçues :

0

Synthèse des modifications demandées :

Conformément au dernier alinéa du II de l'article L. 120-1 du code de l'environnement, la présente synthèse indique les observations du public dont il a été tenu compte.

Réponse aux observations du public :

Sans objet.